

PROTOCOLE CSI PREVENTION COVID-19 PISCINE

Protocole conforme aux recommandations de la FFESSM et du Service des Sports de l'Isle sur la Sorgue

PRÉAMBULE

La reprise des activités en piscine va se faire dans des conditions sanitaires contraignantes et va beaucoup solliciter les encadrants.

Il est important que chaque participant suive scrupuleusement le protocole ci-dessous.

ACCÈS AU BASSIN POUR LES PLONGEURS

- **Obligation de présenter un Pass Sanitaire pour accéder à la piscine**
- Les plongeurs entrent par l'entrée principale après désinfection des mains ;
- Respecter les gestes barrière ;
- Aucune personne n'est admise au bord du bassin hormis les plongeurs, le Directeur de Bassin et les encadrants en sécurité surface ;
- Les plongeurs se changent dans les vestiaires, mettent leurs vêtements dans leur sac personnel puis se douchent ;
- **Port du bonnet de bain obligatoire pour tous ;**
- Les plongeurs passent dans le pédiluve et entreposent leurs sacs sur les bancs (côté grand bain) ;
- A la fin de la séance, les plongeurs reprennent leur sac, et retournent au vestiaire ;
- La sortie se fait par l'entrée principale.

SÉANCES D'APNÉE ET DE NAGE AVEC PALMES

- Chaque plongeur assurera le nettoyage et la désinfection de son matériel personnel. Cela pourra éventuellement être complété dans les locaux du CSI ;
- Après avoir déposé leur sac, les plongeurs se mettent à l'eau immédiatement. Sinon le port du masque est obligatoire en bord de bassin.

SÉANCES AVEC SCAPHANDRE

- Dans la mesure du possible chaque plongeur, en plus de ses palmes, son masque et son tuba, amènera son ou ses détendeurs ;
- Chacun assurera le nettoyage et la désinfection de son matériel personnel. Cela pourra éventuellement être complété dans les locaux du CSI ;

Récupération du matériel

- En dehors des personnes désignées, personne n'est autorisé à entrer dans les locaux techniques ;

- La robinetterie des blocs ainsi que l'embout buccal des détendeurs auront été préalablement désinfectés au sein des locaux du CSI ;
- Les encadrants distribuent à chaque plongeur un scaphandre dans le local technique. Chaque plongeur est responsable de ce matériel jusqu'à restitution en fin de séance ;
- Le matériel est entreposé en bord de bassin en passant par l'entrée réservée aux moniteurs ;
- Les plongeurs accèdent ensuite au bassin par l'entrée principale en respectant les consignes de sécurité. En particulier port du masque en bord de bassin en attendant les consignes des encadrants ;
- A la fin de la séance, les scaphandres sont évacués par le même chemin.

Restitution du matériel

- Après avoir dégrégé son scaphandre, chaque plongeur emmène son détendeur pour nettoyage (au savon sous la douche) de l'embout buccal ;
- Après s'être changé, chaque plongeur ayant emprunté un détendeur sort de la piscine et va rendre celui-ci qui sera immédiatement désinfecté avant stockage ;
- Il va ensuite récupérer son bloc et son gilet et le ramène au local pour stockage. La robinetterie du bloc sera alors désinfectée.

LES ENCADRANTS

- A chaque séance, est désigné un Référent Covid-19 qui vérifie la validité du Pass Sanitaire de chacun ;
- le Directeur de Bassin, ou la personne désignée, a pour charge de noter dans le classeur les nom et prénom de tous les plongeurs présents au bord du bassin et dans l'eau ainsi que leur fonction (RC, DB, E ou X). En fin de séance, le classeur sera déposé dans le local Nitrox ;
- Le local moniteur sera désinfecté avant le départ du dernier responsable (Directeur de bassin).

Dans tous les cas, les locaux de la piscine sont nettoyés et désinfectés par le personnel de la piscine, en particulier tous les matins, avant ouverture aux usagers.



André Bryselbout
Président du CSI